



CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE SUR LA STABILITÉ, LA COORDINATION ÉCONOMIQUE ET LA GOUVERNANCE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

POINT III DE L'ORDRE DU JOUR : IMPACT DU BUDGET DE L'UE
POUR LA POLITIQUE DE COHÉSION SUR LE CADRE FINANCIER
PLURIANNUEL

La politique de cohésion de l'Union européenne (UE) vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE, à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions et le retard des régions les moins favorisées (article 174 du [TFUE](#)). En tant que mécanisme de correction du marché, cette politique est conçue pour corriger les disparités territoriales qui découlent naturellement de la concurrence sur le marché. Après l'élargissement de 2004, les objectifs se sont de plus en plus déplacés de la cohésion territoriale vers la compétitivité et l'utilisation efficace des fonds disponibles (Medve-Bálint [2024](#)). La politique de cohésion, en tant que principale politique d'investissement de l'UE, encourage les investissements qui soutiennent la cohésion économique, sociale et territoriale, investissements qui ne seraient pas envisageables sans soutien. Outre la réduction des inégalités, cette politique contribue à la réalisation d'objectifs plus larges de l'UE. (Nyikos [2024](#)). Le budget convenu pour la politique de cohésion au cours de la période allant de 2021 à 2027 est de 392 milliards d'euros (Commission européenne [2021a](#)), ce qui représente 30,5 % du budget total de l'UE (Commission européenne [2021b](#)).

[Le rapport sur l'avenir de la politique de cohésion](#) a été publié en février 2024 par le groupe de haut niveau, créé à l'initiative de la Commissaire européenne à la cohésion et aux réformes, Elisa Ferreira. Après avoir identifié les défis politiques actuels (par exemple, le déclin de l'influence de l'UE dans le monde, la polarisation territoriale) et les risques, le document conclut, entre autres, à la nécessité d'une future politique de cohésion qui soutienne les investissements orientés vers l'avenir, en tenant compte des spécificités et des défis des régions, et qui combine une approche basée sur la performance avec une dimension territoriale pour accroître l'efficacité. Il propose, néanmoins, d'augmenter le montant consacré à la politique de cohésion dans le prochain cadre financier pluriannuel.

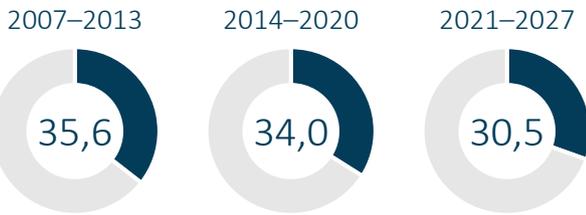
En mars 2024, la Commission européenne a publié son [9^{ème} rapport sur la cohésion](#) portant sur l'état et les progrès de la cohésion économique, sociale et territoriale, ainsi que la communication qui l'accompagne [[COM\(2024\) 149 final](#)]. L'une des principales conclusions du rapport indique que malgré les progrès de l'UE dans un certain nombre de domaines, il ressort que persiste une inégalité au niveau de la convergence et qu'il subsiste

d'importantes disparités sociales et économiques entre les régions, comme en témoignent, par exemple, le PIB par habitant et les taux de croissance plus élevés dans les régions métropolitaines, l'évolution des taux d'emploi et la répartition territoriale des diplômés de l'enseignement supérieur. Pour différentes raisons, de nombreuses régions sont confrontées à la stagnation ou au déclin économique, ce qui risque de les enfermer dans un piège de développement, indique le rapport. 28 % de la population de l'UE vit dans des régions moins développées, où le PIB par habitant (SPA) est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE. Les changements démographiques que nous connaissons, tels le déclin de la population de l'UE et ses disparités territoriales, vont également à l'encontre de la cohésion. Aujourd'hui, 40 % de la population vit dans des régions, généralement rurales, où le nombre d'habitants a diminué au cours de la dernière décennie. Les crises actuelles qui touchent l'UE et son environnement (pandémie de Covid19, guerre entre la Russie et l'Ukraine) ont affecté différemment les différentes régions ; les régions périphériques et les régions moins développées sont généralement les plus fragiles et de ce fait ont besoin d'accroître leur résilience. Le rapport indique également que les effets du changement climatique exacerberont les disparités régionales, les régions côtières, méditerranéennes et du sud-est de l'UE qui sont par essence les plus exposées, et souligne les risques que les transitions verte et numérique peuvent faire peser sur la cohésion, compte tenu des capacités et des caractéristiques différentes des régions.

Le 14 mai 2024 à Prague, lors d'une réunion informelle des ministres responsables de la politique de cohésion du groupe de Visegrád et de sept autres États membres de l'UE, les participants ont, entre autres, réaffirmé dans une [déclaration commune](#), que la politique de cohésion après 2027 devrait poursuivre le soutien actif de la réalisation des objectifs européens, de mieux prendre en compte les spécificités et les besoins territoriaux et de relever le défis démographique comme étant l'un des futurs objectifs de la politique de cohésion. La réunion du Conseil des affaires générales du [18 juin 2024](#) portant sur le lien entre la politique de cohésion et le [programme stratégique pour la période 2024–2029](#) a partiellement confirmé les propos susmentionnés, en soulignant qu'en plus de contribuer aux objectifs stratégiques, la politique de cohésion a pour mission première de réduire les disparités territoriales. ◆

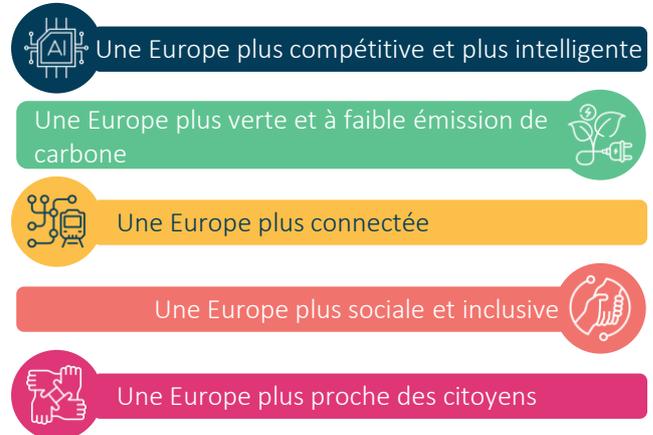
1

PART DE LA POLITIQUE DE COHÉSION DANS LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL (pourcentage)



2

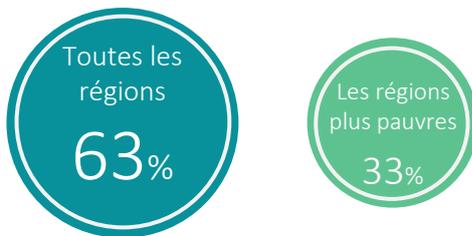
OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA POLITIQUE DE COHÉSION POUR LA PÉRIODE DE 2021 À 2027



3

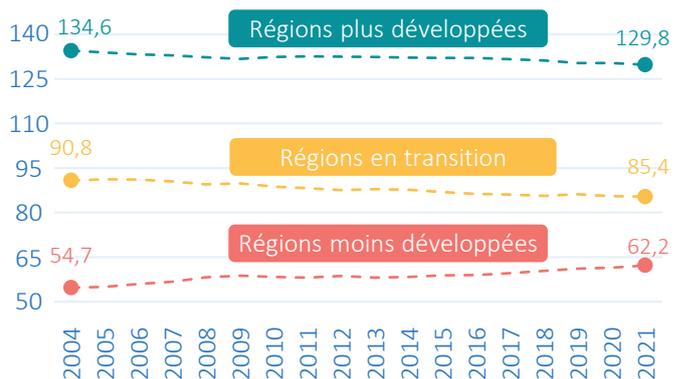
RÉGIONS À SOUTENIR PAR LA POLITIQUE RÉGIONALE SELON LES CITOYENS DE L'UE, 2023

Quelles régions devrait cibler l'UE pour les projets de développement économique ?



4

PIB PAR HABITANT (SPA) PAR RÉGION, 2004–2021

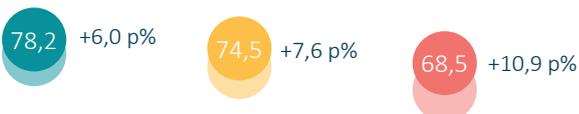


5

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI ET DU TAUX DE CHÔMAGE (2022) (2013–2022)

Régions plus développées | Régions en transition | Régions moins développées

Taux d'emploi des 20 – 64 ans (%)



Taux de chômage des 15 – 74 ans (%)



6

TAUX DE DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, UE-27, 2022 (pourcentage, la part de la population âgée entre 25 et 64 ans)



7

TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ OU D'EXCLUSION SOCIALE (AROPE), 2022 (pourcentage)



SOURCES

1 Medve-Bálint Gergő, Martin József Péter, Nagy Gabriella (2022): [Des conséquences contre-productives ?](#) Utilisation des fonds de l'UE en Hongrie | 2 [Règlement \(UE\) 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil](#) | 3 European Commission (2023): [Flash Eurobarometer 531](#) | 4 | 5 | 6 | 7 European Commission (2024): [Ninth report on economic, social and territorial cohesion](#)